



La publication sur le web pédagogique et sur les sites et blogs d'établissement hébergés par l'académie de Poitiers

publié le 21/09/2007 - mis à jour le 29/03/2019

Descriptif :

Charte

Sommaire :

- Charte régissant l'usage du système d'information par les personnels du ministère de l'éducation nationale de l'académie de Poitiers
- La publication sur le Web pédagogique
- La publication sur les sites d'établissement et blogs hébergés par l'académie de Poitiers

Préambule : la publication sur le web pédagogique ainsi que sur les sites et blogs d'établissement est subordonnée au respect de *la charte régissant l'usage du système d'information par les personnels du ministère de l'éducation nationale de l'académie de Poitiers* adoptée le 12 novembre 2010 en CTP académique (cf. ci-dessous).

● Charte régissant l'usage du système d'information par les personnels du ministère de l'éducation nationale de l'académie de Poitiers

► Cette charte, adoptée le 12 novembre 2010 en CTP académique, définit les règles d'usages et de sécurité que l'institution et l'utilisateur s'engagent à respecter : elle précise les droits et devoirs de chacun.

○ Sommaire :

- Article I. Champ d'application
- Article II. Conditions d'utilisation des systèmes d'information
 - Section 2.01 Utilisation professionnelle / privée
 - Section 2.02 Continuité de service : gestion des absences et des départs
- Article III. Principes de sécurité
 - Section 3.01 Règles de sécurité applicables
 - Section 3.02 Devoirs de signalement et d'information
 - Section 3.03 Mesures de contrôle de la sécurité
- Article IV. Communication électronique
 - Section 4.01 Messagerie électronique
 - (a) Adresses électroniques
 - (b) Contenu des messages électroniques
 - (c) Émission et réception des messages
 - (d) Statut et valeur juridique des messages
 - (e) Stockage et archivage des messages
 - Section 4.02 Internet

- (a) Publication sur les sites internet et intranet de l'institution
- (b) Sécurité
- Section 4.03 Téléchargements

- Article V. Respect de la propriété intellectuelle
- Article VI. Respect de la loi informatique et libertés
- Article VII. Limitation des usages
- Article VIII. Entrée en vigueur de la charte

► [La charte est téléchargeable](#) sur l'intranet académique après identification.

● La publication sur le Web pédagogique

Cette charte a pour objet de définir les règles qu'un rédacteur de l'espace pédagogique doit impérativement respecter.

○ Sécurité

- Le *mot de passe* de l'utilisateur possède au moins 7 caractères (dont au moins 1 numérique) et mélange les majuscules et minuscules. Il est conseillé d'utiliser des caractères spéciaux¹.
- La création de comptes « *administrateur* » est limitée au strict minimum².
- Le bouton "*se déconnecter*" doit être utilisé pour sortir de l'interface privée.

○ Environnement institutionnel

- Toutes les pages disciplinaires doivent être validées par les corps d'inspection.
 - Si la validation se fait avant la publication en ligne, la fonction « *Suivi de l'activité éditoriale* » doit être activée dans la partie « configuration » du site (onglet interactivité).
 - Si la validation se fait après la publication en ligne, c'est la fonction « *Annonce des nouveautés* » qui doit être activée.
- Au référencement d'un site, la syndication n'est activée que lorsque le fil RSS proposé est issu d'un site institutionnel³.

○ Standards du web et accessibilité

- Le formulaire de saisie SPIP ne doit pas être utilisé comme un éditeur HTML. En effet, respecter les raccourcis wiki de SPIP c'est la garantie d'une page pérenne et lisible sur tous les navigateurs et types d'écrans présents et à venir.
- Le champ « *titre de l'image* » doit être systématiquement renseigné⁴.

○ Charte graphique

Les squelettes sont gérés et mis à disposition des auteurs par le service du web pédagogique.

- Seuls les éléments suivants peuvent être personnalisés² :
 - le logo de la bannière,
 - le choix des couleurs du site,
 - le choix des widgets à afficher dans la page d'accueil.

○ Typographie et composition

- Les titres, obligatoires, doivent être courts et caractéristiques et ne pas être écrits en grandes capitales⁵.
- Les rubriques, les articles, les liens et documents doivent être décrits dans le champ prévu à cet effet⁶.

○ Fonctionnalités des SPIP académiques

- Les fonctionnalités disponibles doivent être utilisées et ne pas être détournées (sites institutionnels ; liens recommandés ; liens complémentaires ; sommaire et pagination...)⁷.

○ Optimisation

- Les logos insérés doivent respecter les dimensions préconisées⁸ (site, édito, sites institutionnels...).
- Les images doivent être optimisées (taille et poids).
- Les fichiers lourds seront placés sur le serveur FTP dédié (ftp://hebergement.ac-poitiers.fr/)⁹.
- Le téléchargement de fichiers est limité par SPIP à 32 Mo et se fait à l'unité. Pour du téléchargement multiple ou pour télécharger des fichiers d'un poids légèrement supérieur, le webmestre peut demander l'ouverture d'un compte FTP.
- Les fonctions « voir en ligne » et « recalculer la page » doivent être préférées au vidage systématique du cache¹⁰.

○ Charte académique

- Le rédacteur s'engage à respecter¹¹ :
 - la confidentialité et le respect des libertés individuelles¹² ;
 - les droits d'auteurs¹³ ;
 - la neutralité commerciale¹⁴ ;
 - la charte régissant l'usage du système d'information par les personnels du ministère de l'éducation nationale de l'académie de Poitiers¹⁵.

○ Transparence

- Le rédacteur doit informer l'internaute du type et de la taille du fichier qu'il peut télécharger¹⁶.

○ Coordination académique

- Le rédacteur peut écrire, téléphoner ou rencontrer le [webmaster académique du web pédagogique](#) ainsi que les membres de son équipe pour obtenir de l'aide.
- Le rédacteur est informé que le webmaster académique du web pédagogique peut intervenir sur son site, en particulier si une ou plusieurs des règles ci-dessus ne sont pas respectées.

● La publication sur les sites d'établissement et blogs hébergés par l'académie de Poitiers

Elle s'appuie sur le *contrat d'hébergement dynamique d'un service internet "web" sur le serveur académique* proposé au téléchargement (Cf. ci-dessous).

○ Sommaire :

- Article 1 : conditions techniques d'hébergement offertes par le rectorat de Poitiers.
- Article 2 : rappel des obligations légales et réglementaires générales.
- Article 3 : obligations particulières liées au service public de l'enseignement.

- Article 4 : désignation des personnes responsables. Page légale.
- Article 5 : rôle du directeur de publication et du responsable de rédaction.
- Article 6 : conditions de résiliation et sanctions contractuelles. Force majeure et faute du cocontractant.
- Article 7 : durée et fin de convention.

 Contrat d'hébergement dynamique d'un service internet "web" (PDF de 335.3 ko)

Hébergement académique d'un site d'établissement et/ou de blog(s) pédagogique(s).

(1) Voir l'article « [Sésame, ouvre-toi !](#) »

(2) Tâche uniquement accessible au webmestre principal du site.

(3) Le flux s'affiche sous bannière académique sans contrôle aucun sur la nature du contenu, aussi la responsabilité du webmestre et du responsable éditorial est engagée.

(4) Cf. "Alternative textuelle" sur [le site Accessiweb](#) 

(5) « Les capitales [...] sont moins lisibles que les minuscules ». *Petit guide de typographie -Eric Martini- Editions Glyphe*.

"L'écriture en CAPITALES est considérée comme une parole criée, il faut donc éviter de l'utiliser" ([Nétiquette](#) ).

Si l'on copie/colle du texte en majuscules, il est possible d'utiliser le bouton " *Passer en minuscules*" de la barre d'outils de SPIP pour retrouver facilement une casse conforme

(6) Champ disponible dans la "boite" de l'objet.

(7) Cf. article « [Structure des sites académiques](#)  sur le guide des auteurs ».

(8) Cf. chapitre "[logos](#)"  du guide des auteurs.

(9) Un compte FTP est nécessaire pour accéder à cet espace.

(10) Le système de cache accélère l'affichage du site en évitant un grand nombre de requêtes à la base de données.

(11) Consulter la rubrique " [Législation, droits et obligations](#)  " sur le guide des auteurs.

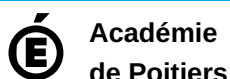
(12) Cf. [le site de la CNIL](#) 

(13) Cf. [Internet responsable](#) 

(14) Cf. Principe de neutralité sur [le site Éduscol](#) 

(15) [La charte est téléchargeable](#)  sur l'intranet académique après identification.

(16) Cette fonction est automatique dans SPIP si l'auteur ne fabrique pas un lien « à la main » (du type `[document ressource->doc27]`) pour proposer le téléchargement du fichier.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.